



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**

Distr.
GÉNÉRALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/88/35
1^{er} novembre 2021



FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Quatre-vingt-huitième réunion
Montréal, 15-19 novembre 2021¹

**COÛTS DE BASE DU PNUD, DE L'ONUDI ET DE LA BANQUE MONDIALE
POUR L'ANNÉE 2022**

1. Le présent document analyse les demandes de financement des coûts de base et des coûts administratifs² du PNUD, de l'ONUDI et de la Banque mondiale, et évalue dans quelle mesure les ressources disponibles pour l'ensemble des coûts administratifs pour 2022 peuvent couvrir les coûts prévus pour cette même année. L'évaluation traite séparément chacune des trois agences d'exécution. Le document contient également une recommandation.

¹ Les réunions et le processus d'approbation intersessions se dérouleront en ligne en novembre et en décembre 2021 à cause du coronavirus (COVID-19)

² L'allocation des coûts administratifs du PNUD, de l'ONUDI et de la Banque mondiale a été modifiée en novembre 1998 (décision 26/41), passant d'un tarif fixe de 13 pour cent s'appliquant à tous les projets à un barème progressif. Les coûts ont été modifiés à nouveau en décembre 2002, afin d'adopter un barème inférieur comprenant une subvention de base de 1,5 million \$US par agence (décision 38/68). La plupart des agences ont connu une augmentation annuelle depuis la 46^e réunion. Le Secrétariat a été chargé, aux termes de la décision 41/94 d), de réaliser une évaluation annuelle du régime des coûts administratifs. La décision 56/41 a étendu l'application de la décision 38/68 et de son régime de coûts administratifs à la période triennale 2009-2011. Lors de sa 67^e réunion, le Comité exécutif a décidé d'appliquer un nouveau régime de coûts administratifs pour la période triennale 2012-2014 pour le PNUD, l'ONUDI et la Banque mondiale, qui comprenait un financement annuel de base pour lequel une augmentation annuelle allant jusqu'à 0,7 pour cent pourrait faire l'objet d'un examen annuel, et d'appliquer les coûts d'appui à l'agence suivants sur la base du financement par agence : un coût d'appui de base de 7 pour cent pour les projets dont le coût est supérieur à 250 000 \$US, ainsi que pour les projets de renforcement des institutions et la préparation de projets ; des coûts d'appui à l'agence ne dépassant pas 9 pour cent pour les projets ayant un coût inférieur ou égal à 250 000 \$US et des coûts d'appui à l'agence ne dépassant pas 6,5 pour cent, à déterminer au cas par cas, pour les projets du secteur de la production (décision 67/15 b)). À sa 73^e réunion, le Comité exécutif a décidé d'appliquer le régime de coûts administratifs existant aux agences bilatérales et d'exécution au cours de la période triennale 2015-2017, et d'examiner le régime de coûts administratifs et son budget de financement des coûts de base lors la première réunion de 2017 (décision 73/62 b) et c)). À sa 79^e réunion, le Comité exécutif a décidé d'appliquer le régime de coûts administratifs existant aux agences d'exécution au cours de la période triennale 2018-2020, et de demander au PNUD, à l'ONUDI et à la Banque mondiale de présenter leur rapport annuel sur les coûts de base en utilisant le modèle de rapport révisé (décision 79/41 c) et e)).

2. Ce document a été préparé à partir des données sur les coûts de base et les coûts administratifs réels de 2020 et estimatifs de 2021 et le budget proposé pour 2022 fournies par les trois agences d'exécution.³ Le Secrétariat s'est longuement entretenu avec les trois agences d'exécution au cours de l'examen des données, et toutes les questions ont été réglées. Le Secrétariat prend note avec satisfaction de la collaboration des trois agences d'exécution au cours de l'examen.

3. Pour faciliter l'examen du Comité exécutif, les données du budget de base et les autres coûts administratifs se rapportant à chaque agence d'exécution sont présentés pour les trois dernières années (2018-2021) dans le document principal, tandis que les données historiques à partir de 2011 figurent à l'annexe I au présent document.

PNUD

4. Le Comité exécutif a approuvé la demande de financement des coûts de base de 2021 pour le PNUD pour la somme de 2 113 148 \$US (décision 86/62 b)). Le tableau 1 présente le budget de base et les coûts administratifs fournis par le PNUD pour les années 2018 à 2022.

Tableau 1. Données sur le budget des coûts de base et autres coûts administratifs pour les années 2018 à 2022 pour le PNUD (\$US)

Poste de dépenses	2018	2019	2020	2021		2022
	Réel	Réel	Réel	Budget	Estimation	Proposé
Personnel de base et employés contractuels	2 375 437	2 379 866	2 316 147	2 524 800	2 385 632	2 457 201
Déplacements (personnel et consultants)	176 170	182 129	17 032	150 000	500	150 000
Bureaux (loyer et coûts courants)	164 998	153 176	130 925	168 877	130 925	130 925
Équipements et autres coûts (ordinateurs, fournitures, etc.)	12 146	8 351	15 777	10 000	15 000	10 000
Services contractuels (entreprises)	13 510	24 300	1 648	25 000	5 000	25 000
Remboursement des services centraux pour le personnel de base	381 004	240 968	251 221	250 000	250 000	250 000
Ajustements (+ = sous-utilisation et - = dépassement)	-1 053 880	-904 918	-601 414	-1 015 528	-673 909	-895 186
Restitution de fonds (- = sommes restituées)	0	0	-32 878**	0	0	
A. Total partiel des coûts de base*	2 069 385	2 083 871	2 098 458	2 113 148	2 113 148	2 127 940
Remboursement des coûts de bureaux de pays et des activités nationales, frais généraux compris	2 214 588	488 288	1 077 150	742 500	742 500	742 500
Coûts d'appui des agences exécutantes (internes), frais généraux compris	0	0	0	0	0	0
Intermédiaires financiers, frais généraux compris	0	0	0	0	0	0
Remboursement des services centraux pour le personnel de base (frais généraux compris)						
Récupération des coûts	381 004	240 968	251 221	250 000	250 000	250 000
Ajustements (+ = sous-utilisation et - = dépassement)	1 053 880	904 918	601 414	1 015 528	673 909	895 186
Coûts du projet (- = à déduire et ainsi supprimés)	0	0				

³ Les agences ont déclaré leurs coûts administratifs en utilisant le modèle révisé du rapport des coûts administratifs joint à l'annexe XVIII au document UNEP/OzL.Pro/ExCom/79/51, conformément à la décision 79/41 e).

Poste de dépenses	2018	2019	2020	2021		2022
	Réel	Réel	Réel	Budget	Estimation	Proposé
B. Total partiel des coûts d'appui / coûts de mise en œuvre	3 649 473	1 634 174	1 929 785	2 008 028	1 666 409	1 887 686
Total (A + B)	5 718 858	3 718 046	4 028 243	4 121 176	3 779 557	4 015 626

* Les coûts de base sont plus élevés que le total partiel autorisé de 2 069 385 \$US en 2018, 2 083 871 \$US en 2019, 2 098 458 \$US en 2020 et 2 113 148 \$US en 2021. Un poste d'ajustement et un ajustement négatif ont donc été appliqués afin de parvenir au plafond imposé. Un ajustement positif correspondant est également fourni pour les coûts d'appui à l'agence/de mise en œuvre afin que le total des coûts engagés pour les coûts administratifs mette en évidence le montant dépassé par l'agence.

5. Le montant de 2 127 940 \$US demandé par le PNUD pour son budget de base de 2022 représente une augmentation de 0,7 pour cent par rapport au budget approuvé pour 2021.⁴ Le PNUD prévoit que ses coûts de base dépasseront ce montant de 895 186 \$US (indiqués dans les « Ajustements » dans le tableau 1). Le PNUD dépasse généralement son budget de coûts de base⁵ et récupère ces dépassements par les coûts d'appui qu'il perçoit dans le cadre des projets du Fonds multilatéral.

6. Le budget de base proposé par le PNUD comprend :

- a) La rémunération du personnel (81,3 pour cent du budget). L'estimation des coûts de la rémunération du personnel représentait 85,6 pour cent du budget global en 2021 (elle varie de 70,5 à 85,6 depuis 2011) ;
- b) Le remboursement des services centraux (8,3 pour cent du budget). La somme budgétée (250 000 \$US) est légèrement inférieure aux coûts réels de 2020 (251 221 \$US) et égale à l'estimation des coûts de 2021 ;
- c) Le coût de location des espaces (4,3 pour cent du budget). Les coûts de loyer des espaces sont égaux aux coûts réels de 2020 et aux coûts estimatifs de 2021. Les coûts des services contractuels (0,8 pour cent du budget) sont budgétés à un niveau supérieur par rapport à l'estimation des coûts de 2021 et les coûts de l'équipement sont budgétés à un niveau inférieur à l'estimation des coûts de 2021. Le PNUD a fait savoir que des consultations sur les conséquences à moyen et à long terme de la pandémie de la COVID-19 et les changements à apporter à son fonctionnement (p. ex., politique de déplacement, rencontres et consultations électroniques) sont en cours avec l'organisation ;
- d) Les déplacements (5,0 pour cent du budget). Le budget proposé (150 000 \$US) est presque neuf fois plus élevé que les coûts réels de 2020 (17 032 \$US). Le PNUD prévoit que ses fonctions institutionnelles reviendront à un niveau comparable à celles de la période précédant la COVID (c.-à-d., 2018 et 2019); les pays visés à l'article 5 auront également besoin d'un soutien important pour les activités d'élimination des HFC et de réduction progressive des HFC.

⁴ Le PNUD a présenté une demande initiale de 2 444 912 \$US pour ses coûts de base de 2022, fondée essentiellement sur les coûts du personnel supplémentaire nécessaire à la mise en œuvre des activités de réduction progressive des HFC. Au cours de l'examen, le Secrétariat a informé le PNUD que les politiques actuelles sur le financement des coûts de base ne permettent pas d'envisager des augmentations supérieures à 0,7 pour cent. Le PNUD a modifié sa demande de financement en conséquence.

⁵ Au cours des huit dernières années, le niveau des coûts de base a connu un dépassement supérieur à 800 00 \$US à cinq reprises : 837 220 \$US en 2012, 849 676 \$US en 2013, 929 036 \$US en 2017, 1 053 880 \$US en 2018, 904 918 \$US en 2019 et 601 414 \$US en 2020. Le PNUD connaîtra un dépassement de coûts de 673 909 \$US en 2021 (environ 31,9 pour cent de plus que le montant budgété).

7. Le PNUD restituera les économies de 32 878 \$US réalisées par rapport aux coûts de base en 2020 à la 88^e réunion. Le Comité exécutif pourrait souhaiter prendre note, avec satisfaction, que le PNUD restituera les sommes inutilisées.

Total des coûts administratifs

8. Le PNUD prévoit que ses coûts administratifs atteindront 4 015 626 \$US en 2022, une somme légèrement supérieure aux coûts estimatifs de 3 779 557 \$US pour 2021.

9. Le niveau de financement pour le remboursement des coûts des bureaux de pays et des activités d'application nationales devrait être identique aux coûts estimatifs de 2021 (742 500 \$US). Ce montant est inférieur aux coûts réels de 2020 (1 077 150 \$US) mais supérieur aux coûts réels de 2019 (488 288 \$US). Ce niveau de financement est également inférieur à la fourchette des coûts de la période 2011 à 2018 (2 442 896 \$US en 2013 à 1 472 814 \$US en 2016).

10. Les ressources qui devraient être mises à la disposition du PNUD pour les coûts administratifs comprennent les coûts de base et les coûts d'appui à l'agence, plus tout solde de revenus de coûts administratifs précédemment non utilisés. Les coûts d'appui à l'agence ne sont mis à la disposition du PNUD qu'après le décaissement des coûts des projets approuvés. Le tableau 2 illustre cette information pour la période 2018 à 2021.

Tableau 2. Évaluation de la disponibilité des revenus pour les futurs coûts administratifs du PNUD (\$US)

Description	2018	2019	2020	2021*
Coûts d'appui à l'agence nets plus coûts de base	5 007 070	2 829 316	4 236 224	4 203 082
Total des coûts administratifs	5 718 858	3 718 046	4 028 243	3 779 557
Solde par année	(711 788)	(888 730)	207 981	423 525
Solde courant	(411 987)	(1 300 717)	(1 092 736)	(669 211)

* Comprenant les coûts d'appui d'agence approuvés à la 87^e réunion et la valeur des coûts d'appui à l'agence et des coûts de base dans les projets proposés à la 88^e réunion.

11. L'évaluation présentée au tableau 2 révèle que le PNUD pourrait présenter un solde cumulé négatif de 669 211 \$US à la fin de 2021. En 2022, le PNUD devra générer des coûts d'appui à l'agence et des coûts de base correspondant à un montant d'au moins 4 684 837 \$US, afin de couvrir le total des coûts administratifs prévus de 4 015 626 \$US.

ONUDI

12. Le Comité exécutif a approuvé la demande de financement des coûts de base de 2021 pour l'ONUDI pour la somme de 2 022 000 \$US (décision 86/62 b)). Le tableau 3 présente le budget de base et les coûts administratifs fournis par l'ONUDI pour les années 2018 à 2022⁶. Les chiffres indiqués comme étant « réels » sont basés sur le modèle préparé par l'ONUDI afin d'évaluer les coûts d'appui du Bureau du Protocole de Montréal en vertu de la décision 56/41.⁷

⁶ L'ONUDI n'a jamais eu un système de comptabilité approprié par centre de coûts qui pourrait faciliter les rapports basés sur les données réelles avec une piste de vérification. L'ONUDI a indiqué qu'une harmonisation a été mise en place en 2017 pour mettre en évidence le total des coûts administratifs, y compris ceux qui selon la méthodologie de l'ONUDI ont pu être définis comme d'éventuels coûts administratifs relatifs aux projets.

⁷ L'ONUDI a été invitée à présenter l'hypothèse concernant son modèle de coûts administratifs et à fournir dans ses futures demandes de financement des coûts de base des renseignements sur les coûts administratifs qui permettraient de faire une distinction entre les activités liées au projet et les coûts administratifs. Ultérieurement, par

Tableau 3. Données sur le budget des coûts de base et autres coûts administratifs pour les années 2018 à 2022 pour l'ONUDI (\$US)

Poste de dépenses	2018	2019	2020	2021		2022
	Réel	Réel	Réel	Budget	Estimation	Proposé
Personnel de base et employés contractuels	1 307 624	1 351 602	1 416 184	1 294 600	1 289 700	1 395 100
Déplacements (personnel et consultants)	196 736	137 864	16 004	121 700	0	200 000
Bureaux (loyer et coûts courants)	80 548	84 323	84 131	73 900	73 300	71 800
Équipements et autres coûts (ordinateurs, fournitures, etc.)	33 842	63 164	33 721	48 000	34 800	49 800
Services contractuels (entreprises)	580	6 356	2 455	16 700	0	19 000
Remboursement des services centraux pour le personnel de base	442 123	464 626	496 559	467 100	421 900	541 200
Ajustements (+ = sous-utilisation et - = dépassement)	7 931	-24 066	49 404	0	202 300	-240 746
Restitution de fonds (- = sommes restituées)	-7 931	0	-49 404	0	0	0
A. Total partiel des coûts de base*	2 061 454	2 083 870	2 049 054	2 022 000	2 022 000	2 036 154
Remboursement des coûts de bureaux de pays et des activités nationales, frais généraux compris	729 854	1 339 603	814 755	1 444 000	916 900	906 800
Coûts d'appui des agences exécutantes (internes), frais généraux compris	1 354 611	1 386 593	1 352 699	1 586 200	762 100	1 686 200
Intermédiaires financiers, frais généraux compris	0	0	0	0	0	0
Remboursement des services centraux pour le personnel de base (frais généraux compris)						
Récupération des coûts	0	0	0	0	0	0
Ajustements (+ = sous-utilisation et - = dépassement)	0	24 066	0	0	-202 300	240 746
Coûts du projet (- = à déduire et ainsi supprimés)	-136 283	-38 099	0	0	0	0
B. Total partiel des coûts d'appui / coûts de mise en œuvre	1 948 182	2 712 163	2 167 455	3 030 200	1 476 700	2 833 746
Total (A + B)	4 009 636	4 796 033	4 216 509	5 052 200	3 498 700	4 869 900

* Les coûts de base sont plus élevés que le total partiel autorisé de 2 083 870 \$US en 2019. Un poste d'ajustement et un ajustement négatif ont donc été appliqués afin de parvenir au plafond imposé. Un ajustement positif correspondant est également fourni pour les coûts d'appui à l'agence/de mise en œuvre afin que le total des coûts engagés pour les coûts administratifs mette en évidence le montant dépassé par l'agence.

Coûts de base

13. Le montant de 2 036 154 \$US demandé par l'ONUDI pour son budget de base de 2022 représente une augmentation de 0,7 pour cent par rapport au budget approuvé pour 2021. L'ONUDI prévoit que ses coûts de base dépasseront cette somme de 240 746 \$US (comme indiqué dans la ligne « Ajustements » du tableau 3).

14. Le budget de base proposé par l'ONUDI comprend :

- a) La rémunération du personnel (61,3 pour cent du budget pour 74 membres du personnel). Le budget estimatif destiné au personnel en 2021 représentait 70,9 pour cent du budget global (qui a varié de 60,7 à 69,1 depuis 2011); le nombre de membres du personnel est légèrement plus élevé en 2022 qu'en 2021 à cause des mouvements de personnel et de la répartition de la charge de travail; la pénurie de personnel a été comblée par le recrutement de consultants pour occuper temporairement les postes à pourvoir nécessaires à la mise en œuvre du projet ;

la décision 59/28 c), le Comité exécutif a pris note de la méthodologie utilisée pour identifier les coûts relatifs aux projets dans le rapport annuel de l'ONUDI sur les coûts administratifs (UNEP/OzL.Pro/ExCom/60/51).

- b) Les services centraux (23,8 pour cent du budget). Ces dépenses sont liées aux coûts des organismes dirigeants et de la direction générale du Secrétariat de l'ONUDI calculés en fonction du nombre de membres du personnel du Bureau du Protocole de Montréal. Les coûts ont été plus élevés en 2020 en raison d'une répartition plus élevée des coûts et des investissements nécessaires afin de mettre sur pied des installations de réunions électroniques sécuritaires dans le contexte de la pandémie de la COVID-19. Les coûts devraient diminuer en 2021 car les membres du personnel affectés au fonctionnement du Protocole de Montréal sont moins nombreux ; les budgets de l'année 2022 sont évalués à partir de la répartition approuvée pour l'année 2022, qui tient compte du niveau d'activités plus élevé pour l'année 2022 ;
- c) Les services contractuels (0,8 pour cent du budget). La somme budgétée pour l'année 2022 (19 000 \$US) est supérieure à celle de 2021 (16 700 \$US) ; les coûts estimatifs de 2021 devraient être nuls à cause des économies supplémentaires réalisées au titre de l'impression et de la traduction. L'ONUDI a indiqué que les dépenses réelles de 2020 sont sensiblement les mêmes que l'estimation de ces dépenses ;
- d) Les déplacements (8,8 pour cent du budget). Le budget proposé pour les déplacements (200 000 \$US) est plus élevé qu'en 2021 (121 700 \$US), mais à l'intérieur de la fourchette des coûts engagés depuis 2011 (de 16 004 \$US à 284 000 \$US). L'ONUDI a indiqué que des restrictions de déplacement supplémentaires ont été imposées en 2021 en raison de la pandémie de COVID-19, de sorte que les dépenses ont été évaluées à un niveau nul. Les déplacements devraient reprendre en 2022 car les pays visés à l'article 5 auront besoin de soutien à la mise en œuvre des activités des PGEH et la préparation des activités de réduction progressive des HFC ;
- e) La location d'espaces (3,2 pour cent du budget).

15. L'ONUDI restituera la somme de 49 404 \$US représentant les économies réalisées par rapport aux coûts de base de 2020 à la 88^e réunion. Le Comité exécutif pourrait souhaiter prendre note avec satisfaction, que l'ONUDI restituera les sommes inutilisées.

Total des coûts administratifs

16. Le total net des coûts administratifs proposés pour 2022 se chiffre à 4 869 900 \$US, montant supérieur aux coûts estimatifs de 2021 de 3 498 700 \$US, mais se situant toutefois dans la fourchette de montants observée de 2011 à 2021 (4 009 636 \$US à 6 821 000 \$US).

17. Le remboursement des coûts des bureaux de pays et des activités d'application nationales inscrits au budget pour un montant de 906 800 \$US pour 2022 est inférieur aux coûts estimatifs de 2021 (916 900 \$US), mais supérieur aux coûts réels de 2020 (814 755 \$US). Toutefois, ce montant est inférieur à celui des années précédentes (variant de 1 814 900 \$US à 3 602 000 \$US entre 2011 et 2014). L'ONUDI a expliqué que les coûts réels de 2020 et estimatifs de 2021 ont diminué à la suite de la stabilisation des activités dans les bureaux de pays de l'ONUDI, après le recrutement initial ayant suivi la restructuration des activités.

18. Les coûts de l'agence d'exécution pour 2022 (1 686 200 \$US) dépassent de 924 100 \$US le budget estimatif de 2021 et de 333 501 \$US les coûts réels de 2020. Ces coûts ont varié de 762 100 \$US à 3 302 800 \$US de 2011 à 2021. L'ONUDI a expliqué que cette baisse en 2020 dans les coûts d'appui à l'agence d'exécution découlait du changement intervenu dans le modèle d'exécution en lien avec le Centre de coopération extérieure environnementale en Chine, la baisse prévue pour 2021 (824 100 \$US) était due à des ajustements aux besoins actuels et la somme plus élevée budgétée pour 2022 est surtout due à l'augmentation des activités de projet, qui devraient atteindre les niveaux pré-pandémie.

19. Les ressources qui devraient être mises à la disposition de l'ONUDI par le Fonds Multilatéral pour les coûts administratifs comprennent les coûts de base et les coûts d'appui à l'agence, plus tout solde de revenus de coûts administratifs précédemment non utilisés. Les coûts d'appui à l'agence ne sont mis à la disposition de l'ONUDI qu'après le décaissement des coûts des projets approuvés. Le tableau 4 illustre cette information pour les années 2018 à 2021.

Tableau 4 : Évaluation de la disponibilité des revenus pour les futurs coûts administratifs pour l'ONUDI (\$US)

Description	2018	2019	2020	2021*
Coûts d'appui à l'agence nets plus coûts de base	4 378 967	3 469 402	3 142 479	3 841 253
Total des coûts administratifs, ne comprenant pas les coûts de projet	4 009 636	4 796 033	4 216 509	3 498 700
Solde par année	369 331	(1 326 631)	(1 074 030)	342 553
Solde courant	(2 743 484)	(4 070 115)	(5 144 145)	(4 801 592)

* Comprenant les coûts d'appui d'agence approuvés à la 87^e réunion et la valeur des coûts d'appui à l'agence et des coûts de base dans les projets proposés à la 88^e réunion.

20. L'évaluation présentée au tableau 4 révèle que l'ONUDI pourrait présenter un solde cumulé négatif s'élevant à 4 801 592 \$US à la fin de 2021. L'ONUDI devra générer en 2022 des coûts d'appui à l'agence et des coûts de base d'au moins 9 671 492 \$US afin de couvrir le total des coûts administratifs de 2022 évalués à 4 869 900 \$US. L'ONUDI a indiqué qu'elle continuera à gérer ses activités en fonction de la réalisation des activités de projet et du financement de base reçu, comme dans le passé.

Banque mondiale

21. Le Comité exécutif a approuvé la demande de financement des coûts de base de 2021 pour la Banque mondiale pour la somme de 1 735 000 \$US (décision 86/62 b)). Le tableau 5 présente le budget de base et les coûts administratifs fournis par la Banque mondiale pour les années 2018 à 2022.

Tableau 5. Données sur le budget des coûts de base et autres coûts administratifs pour les années 2017 à 2021 pour la Banque mondiale (\$US)

Poste de dépenses	2018	2019	2020	2021		2022
	Réel	Réel	Réel	Budget	Estimation	Proposé
Personnel de base et employés contractuels	1 226 215	1 250 888	1 055 231	1 235 000	1 235 000	1 235 000
Déplacements (personnel et consultants)	180 873	151 281	13 481	200 000	10 000	200 000
Bureaux (loyer et coûts courants)	0	0	0	0	0	0
Équipements et autres coûts (ordinateurs, fournitures, etc.)	1 637	0	0	0	0	0
Services contractuels (entreprises)	73 389	38 983	10 292	85 000	85 000	85 000
Remboursement des services centraux pour le personnel de base	245 946	249 954	212 792	215 000	255 000	215 000
Ajustements (+ = sous-utilisation et - = dépassement)	6 940	43 894	443 204	0	150 000	0
Restitution de fonds (- = sommes restituées)	-6 940	-43 894	-443 204	0	-150 000	0
A. Total partiel des coûts de base	1 728 060	1 691 106	1 291 796	1 735 000	1 585 000	1 735 000
Remboursement des coûts de bureaux de pays et des activités nationales, frais généraux compris	2 114 429	1 258 437	1 172 183	2 000 000	800 000	2 000 000
Coûts d'appui des agences exécutantes (internes), frais généraux compris	0	0	0	0	0	0
Intermédiaires financiers, frais généraux compris	0	0	0	0	0	0

Poste de dépenses	2018	2019	2020	2021		2022
	Réel	Réel	Réel	Budget	Estimation	Proposé
Remboursement des services centraux pour le personnel de base (frais généraux compris)						
Récupération des coûts	0	0	0	0	0	0
Ajustements (+ = sous-utilisation et - = dépassement)	0	0	0	0	0	0
Coûts du projet (- = à déduire et ainsi supprimés)						
B. Total partiel des coûts d'appui / coûts de mise en œuvre	2 114 429	1 258 437	1 172 183	2 000 000	800 000	2 000 000
Total (A + B)	3 842 489	2 949 544	2 463 979	3 735 000	2 385 000	3 735 000

Coûts de base

22. Le montant de 1 735 000 \$US demandé par la Banque mondiale pour son budget de base de 2022 est identique à celui du budget de base de 2021 approuvé. Contrairement au PNUD ou à l'ONUDI, la Banque mondiale n'est pas financée par les revenus des coûts d'appui à l'agence ni par son fonds d'affectation générale.

23. Le budget de base proposé par la Banque mondiale comprend :

- a) La rémunération du personnel (71,2 pour cent du budget). Les coûts de rémunération du personnel de 2020 (1 055 231 \$US) ont été 6,4 pour cent plus élevés que les coûts estimatifs de 2020 (991 571 \$US). L'augmentation de la rémunération du personnel avait été prévue lors de la préparation du budget de 2020; le Bureau du Protocole de Montréal est entièrement pourvu en personnel depuis 2021 et les salaires devraient demeurer les mêmes en 2022 ;
- b) Le remboursement des services centraux (12,4 pour cent du budget). Les coûts estimatifs et réels de ce poste de dépenses en 2020 sont sensiblement les mêmes; les estimations pour les services centraux de 2021 devraient augmenter à cause de l'affectation de la somme de 40 000 \$US à la vérification ;
- c) Les déplacements (11,5 pour cent du budget). Les coûts de déplacement proposés pour 2022 sont évalués en fonction d'un scénario envisageant le retour aux activités normales en 2022 ; le budget de 2022 est le même que pour 2021 ;
- d) Les services contractuels (4,9 pour cent du budget). Les coûts des services contractuels (entreprises) proposés pour 2022 sont supérieurs aux coûts réels de 2020, mais au même niveau que l'estimation des coûts de 2021. Les coûts réels de 2020 pour les espaces, l'équipement et les fournitures étaient nuls, car ils ont été absorbés dans le budget de la Banque mondiale (plutôt que dans le budget des coûts de base).

24. La Banque mondiale restituera la somme de 443 204 \$US provenant de ses coûts de base de 2020 à la 88^e réunion. Le Comité exécutif pourrait souhaiter prendre note avec satisfaction de la restitution par la Banque mondiale des soldes inutilisés.

Total des coûts administratifs

25. Le budget de remboursement des coûts des bureaux de pays proposés pour 2022 (2 000 000 \$US) est plus élevé que les coûts estimatifs de 800 000 \$US pour 2021, mais au même niveau que les sommes budgétées en 2021 pour l'appui à la gestion et la supervision des activités du Protocole de Montréal. Le total des coûts administratifs est estimé à 3 735 000 \$US en 2022, dépassant les coûts estimatifs de 2021 qui sont de 2 385 000 \$US.

26. Les ressources qui devraient être mises à la disposition de la Banque mondiale pour les coûts administratifs comprennent les coûts de base et les coûts d'appui à l'agence accordés, plus tout solde de revenus de coûts administratifs précédemment non utilisés. Les coûts d'appui à l'agence ne sont mis à la disposition de la Banque mondiale qu'après le décaissement des coûts des projets approuvés. Le tableau 6 illustre cette information pour les années 2018 à 2021.

Tableau 6 : Évaluation de la disponibilité des revenus pour les futurs coûts administratifs de la Banque mondiale (\$US)

Description	2018	2019	2020	2021*
Coûts d'appui à l'agence nets plus coûts de base	3 251 742	1 915 543	1 879 691	2 412 800
Total des coûts administratifs, ne comprenant pas les coûts de projet	3 842 489	2 949 544	2 463 979	2 385 000
Solde par année	(590 747)	(1 034 001)	(584 288)	27 800
Solde courant	3 365 723	2 331 723	1 747 435	1 775 235

* Comprenant les coûts d'appui à l'agence approuvés à la 87^e réunion et la valeur des coûts d'appui d'agence et des coûts de base dans les projets proposés à la 88^e réunion.

27. L'évaluation présentée au tableau 6 révèle que la Banque mondiale pourrait présenter un solde cumulé s'élevant à 1 775 235 \$US, sur la base des demandes approuvées à la 87^e réunion et celles soumises à la 88^e réunion. La Banque mondiale devra générer en 2022 des coûts d'appui à l'agence et des coûts de base d'au moins 1 959 765 \$US afin de couvrir le total des coûts administratifs prévus pour 2022 évalués à 3 735 000 \$US.

Retour des soldes non dépensés de l'année 2020

28. Le PNUD, l'ONUDI et la Banque mondiale ont restitué respectivement des soldes de 32 878 \$US, 49 404 \$US et 443 204 \$US pour l'année 2020. Constatant que les sommes retournées varient énormément parmi les trois agences d'exécution, le Secrétariat a abordé avec elles le processus appliqué pour évaluer les soldes à restituer pour l'année 2020, en tenant compte du fait que certaines dépenses (p. ex., déplacements, services contractuels) ont été réduites au minimum pendant l'année à cause de la pandémie. Elles ont fourni les explications suivantes :

- a) Le PNUD a expliqué qu'elle voit le budget de base approuvé et les coûts d'appui au programme comme des sources de revenu pour ses activités et que par conséquent, elle utilise les coûts d'appui administratifs pour financer la différence entre ses coûts de base et son budget de base; les sommes restituées pour l'année 2020 consistent en les économies réalisées dans les coûts de déplacement et de location d'espaces (c.-à-d., la différence entre les coûts réels de 2020 et les estimations de ces dépenses pour 2020). Les coûts d'appui au programme de 601 414 \$US et le budget de base de 2 098 458 \$US ont servi à financer les activités en 2020, comme lors des années précédentes ;
- b) L'ONUDI a expliqué qu'au cours de 2020, les sommes budgétées pour le personnel de base et les consultants ont dépassé les estimations, surtout à cause des paiements pour les déplacements de personnel et le recrutement de consultants temporaires pour gérer les activités du Protocole de Montréal; les économies nettes réalisées par rapport au budget de base, après avoir tenu compte des coûts et économies additionnelles des différents postes de dépenses, ont été restituées ;
- c) La Banque mondiale a réalisé des économies dans tous les postes de dépenses, sauf les coûts de personnel de base et contractuel, et le remboursement des services centraux en 2020, et a restitué les économies réalisées par rapport au budget de base approuvé.

Décisions concernant la reconstitution du Fonds multilatéral pour 2021-2023 et analyse du régime des coûts administratifs

29. Les Parties au Protocole de Montréal ont été dans l'impossibilité de se réunir en personne, comme prévu, en 2020 à cause des circonstances extraordinaires entourant la pandémie de la COVID-19,⁸ de sorte que leurs travaux ont été effectués en ligne. Ainsi, les Parties n'ont pas pu adopter une décision sur la reconstitution du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal pour la période 2021-2023.

30. En ce qui concerne les questions relatives à la reconstitution du Fonds multilatéral, les Parties ont précisé à leur trente-deuxième réunion⁹ qu'elles prendraient, en 2021, une décision sur la reconstitution du Fonds, afin d'adopter un budget pour la période triennale 2021-2023 comprenant les contributions régulières, et ont adopté un budget provisoire de 268 millions \$US pour le Fonds multilatéral pour la période 2021-2023, qui accorde la priorité aux sommes de 2021 de la période triennale 2021-2023, en attendant que les Parties adoptent une décision finale sur la reconstitution, comprenant un budget révisé, pour la période triennale 2021-2023, étant entendu que le budget provisoire serait établi à partir des contributions estimées à verser au Fonds multilatéral et autres sources de la période triennale 2018-2020 (décision XXXII/1).

31. Les Parties ont également accordé au Secrétariat de l'ozone l'autorisation d'organiser une réunion extraordinaire des Parties en 2021, afin que celles-ci puissent prendre une décision sur la reconstitution du Fonds multilatéral pour la période triennale 2021-2023, si les circonstances entourant la pandémie mondiale le permettent (décision XXXII/2).

32. Au moment de la préparation du présent document, les Parties au Protocole de Montréal participaient au segment préparatoire¹⁰ de la douzième réunion de la Conférence des Parties à la Convention de Vienne présentée de concert avec la trente-troisième Réunion des Parties au Protocole de Montréal.¹¹ Les Parties ont soumis les trois projets de décision suivants au segment de haut niveau à l'issue des échanges sur les questions relatives au Protocole de Montréal :

- a) Contributions au Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal pour la période triennale 2021-2023 proposé par l'Australie, l'Union européenne et la Nouvelle-Zélande, afin d'établir le niveau des contributions indicatives de plusieurs Parties¹² pour 2022 à titre provisoire, en attendant la décision finale des Parties concernant le budget révisé du Fonds multilatéral pour la période triennale 2021-2023; toute contribution versée par les Parties avant la décision finale sur le budget révisé du Fonds pour la période triennale 2021-2023 sera effectuée sous réserve du niveau général de la reconstitution et du niveau des contributions convenues des Parties ;
- b) Budget provisoire actualisé du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal pour la période triennale 2021-2023, proposé par le Canada, en vue de l'adoption d'un budget provisoire actualisé de 400 millions \$US pour le Fonds pour la période 2021-2023, en attendant que les Parties adoptent une décision finale sur la reconstitution,

⁸ La 42^e réunion du Groupe de travail à composition non limitée (Montréal, Canada, du 13 au 17 juillet 2020) et la présentation conjointe de la douzième réunion de la Conférence des Parties à la Convention de Vienne pour la protection de la couche d'ozone et de la trente-deuxième Réunion des Parties au Protocole de Montréal sur les substances qui appauvrissent la couche d'ozone (Tachkent, Ouzbékistan, 23-27 novembre 2020).

⁹ Réunion en ligne tenue du 23 au 27 novembre 2020.

¹⁰ En ligne, 23-29 octobre 2021.

¹¹ En ligne, 29 octobre 2021.

¹² Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Bulgarie, Croatie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Slovaquie, Slovénie, Suède et Tchèque.

comprenant un budget révisé pour la période triennale 2021-2023, étant entendu que le budget provisoire actualisé sera fondé sur les contributions dues au Fonds et autres sources pour la période triennale ;

- c) Réunion extraordinaire des Parties en 2022, proposé par la Norvège, accordant au Secrétariat l'autorisation d'organiser une réunion extraordinaire des Parties en 2022, afin que les Parties puissent prendre une décision sur la reconstitution du Fonds pour la période triennale 2021-2023.

33. Compte tenu des échanges en cours des Parties sur la reconstitution et des échanges et décisions du Comité exécutif concernant le régime de coûts administratifs pour la période triennale 2021-2023, le Secrétariat estime que le financement de base de l'année 2022 devrait demeurer conforme à la décision 79/41 c).

34. Le Secrétariat présente en outre une analyse du régime de coûts administratifs et du financement de base (décision 86/92 c)) aux fins d'examen par le Comité exécutif à sa 88^e réunion;¹³ ce document contient une analyse des coûts d'appui au programme mis à la disponibilité des agences pour gérer leurs activités et fournit des estimations pour la période triennale 2021-2023. Les changements aux budgets de base de 2022, s'il y a lieu, seront incorporés au financement de base final approuvé pour 2022, selon les décisions que prendra le Comité exécutif.

RECOMMANDATION

35. Le Comité exécutif pourrait souhaiter :

- a) Prendre note :
 - i) Du rapport sur les coûts de base du PNUD, de l'ONUDI et de la Banque mondiale pour l'année 2022 présenté dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/88/35 ;
 - ii) Avec satisfaction que les coûts du fonctionnement de base du PNUD, de l'ONUDI et de la Banque mondiale étaient inférieurs aux niveaux budgétés et que le PNUD et l'ONUDI restitueront respectivement les soldes inutilisés de 32 878 \$US et 49 404 \$US, et que la Banque mondiale a restitué les soldes inutilisés de 443 204 \$US au Fonds multilatéral à la 88^e réunion ;
- b) Déterminer s'il doit ou non approuver les budgets de coûts de base de 2022 :
 - i) Du PNUD pour la somme de 2 127 940 \$US ;
 - ii) De l'ONUDI pour la somme de 2 036 154 \$US ;
 - iii) De la Banque mondiale pour la somme de 1 735 000 \$US ;
- c) Prendre note que les budgets de base de 2022 indiqués à l'alinéa b) ci-dessus pourraient être rajustés selon les conclusions des échanges sur l'analyse du régime de coûts administratifs et du financement de base (décision 86/92 c)) (UNEP/OzL.Pro/ExCom/88/70) à la 88^e réunion.

¹³ UNEP/OzL.Pro/ExCom/88/68

Annex I

CORE UNIT BUDGET DATA AND OTHER ADMINISTRATIVE COSTS FOR 2012 TO 2022 FOR UNDP, UNIDO AND THE WORLD BANK (US\$)

UNDP

Cost item	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021		2022
	Actual	Budget	Estimated	Proposed								
A. Core unit												
Core unit personnel and contractual staff	2,171,918	2,076,816	2,050,914	1,991,859	2,043,505	2,305,838	2,375,437	2,379,866	2,316,147	2,524,800	2,385,632	2,457,201
Travel (staff and consultant)	261,674	249,131	163,639	168,418	155,061	173,099	176,170	182,129	17,032	150,000	500	150,000
Space (rent and common costs)	104,805	101,236	105,219	109,380	159,872	162,982	164,998	153,176	130,925	168,877	130,925	130,925
Equipment supplies and other costs (computers, supplies, etc.)	25,052	17,781	16,967	19,442	16,485	9,196	12,146	8,351	15,777	10,000	15,000	10,000
Contractual services (firms)	0	18,461	22,955	16,175	0	24,547	13,510	24,300	1,648	25,000	5,000	25,000
Reimbursement of central services for core unit staff	258,332	384,704	311,137	317,160	251,317	308,375	381,004	240,968	251,221	250,000	250,000	250,000
Adjustments (+ = underuse and - = overrun)	-837,220	-849,676	-658,389	-595,905	-585,526	-929,036	-1,053,880	-904,918	-601,414	-1,015,528	-673,909	-895,186
Return of funds (- = returned funds)	0	0	0	0	0	0	0	0	-32,878	0	0	0
A. Sub-total core unit costs*	1,984,561	1,998,453	2,012,442	2,026,529	2,040,715	2,055,000	2,069,385	2,083,871	2,098,458	2,113,148	2,113,148	2,127,940
B. Agency support costs/implementation											2,787,057	3,023,126
Reimbursement of country offices and national execution, including overheads	1,828,279	2,442,896	1,694,992	1,775,969	1,472,814	1,749,877	2,214,588	488,288	1,077,150	742,500	742,500	742,500
Executing agency support cost (internal), including overheads	612	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Financial intermediaries, including overheads	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Reimbursement of central services for core unit staff (including overhead)												
Cost recovery	258,332	384,704	311,137	317,160	251,317	308,375	381,004	240,968	251,221	250,000	250,000	250,000
Adjustments (+ = overrun and - = underuse)	837,220	849,676	658,389	595,905	585,526	929,036	1,053,880	904,918	601,414	1,015,528	673,909	895,186
Project costs (- = to be deducted and thus removed)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
B. Sub-total agency support costs/ implementation costs					2,309,657	2,987,288	3,649,473	1,634,174	1,929,785	2,008,028	1,666,409	1,887,686
Total Administrative Support Costs	4,909,004	5,675,729	4,676,959	4,715,563								
Supervisory costs incurred by MPU	47,028	47,801	53,814	56,970								
Grand total (A + B)**	4,956,032	5,723,531	4,730,773	4,772,532	4,350,371	5,042,289	5,718,858	3,718,046	4,028,243	4,121,176	3,779,557	4,015,626
Net agency support costs plus core unit costs***	4,499,632	4,501,941	3,633,827	4,456,969	5,029,025	4,550,866	5,007,070	2,829,316	4,236,224		4,203,082	
Total administrative cost	4,956,032	5,723,531	4,730,773	4,772,532	4,350,371	5,042,289	5,718,858	3,718,046	4,028,243		3,779,557	
Balance per year	-456,400	-1,221,590	-1,096,946	-315,563	678,654	-491,423	-711,788	-888,730	207,981		423,525	
Running balance****	2,746,670	1,525,079	428,133	112,570	791,223	299,801	-411,987	-1,300,717	-1,092,736		-669,211	

*The cost of the core unit is higher than the allowed subtotal of US \$1,984,561 in 2012, US \$1,998,453 in 2013, US \$2,012,442 in 2014, US \$2,026,529 in 2015, US \$2,040,715 in 2016, US \$2,055,000 in 2017, US \$2,069,385 in 2018, US \$2,083,871 in 2019, US \$2,098,458 in 2020 and US \$2,113,148 in 2021. An adjustment line and a negative adjustment were, therefore, introduced to arrive at the required ceiling. A corresponding positive adjustment is also provided under agency support costs/implementation to ensure that the total costs incurred for administrative costs also reflect the amount exceeded by the agency.

**Reflects total annual amount provided by the Multilateral Fund. In the transition to the revised reporting format, the budget lines "total administrative support costs", and "supervisory costs incurred by Montreal Protocol Unit" are reflected in order to show trends in the period between 2011 and 2015. These lines will be removed over time.

*** For 2021, including agency support costs approved at the 87th meeting, and the value of agency support costs and core unit costs from submissions to the 88th meeting.

**** Excludes any balance from years prior to 2002.

UNIDO

Cost item	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021		2022
	Actual	Actual	Actual	Actual	Actual	Actual	Actual	Actual	Actual	Budget	Estimated	Proposed
A. Core unit												
Core unit personnel and contractual staff	1,550,900	1,445,700	1,380,600	1,293,800	1,383,600	1,501,300	1,307,624	1,351,602	1,416,184	1,294,600	1,289,700	1,395,100
Travel (staff and consultant)	175,100	284,000	161,800	147,700	161,100	157,800	196,736	137,864	16,004	121,700	0	200,000
Space (rent and common costs)	89,300	99,400	71,800	75,400	76,200	76,600	80,548	84,323	84,131	73,900	73,300	71,800
Equipment supplies and other costs (computers, supplies, etc.)	30,900	51,800	41,100	52,600	30,900	48,000	33,842	63,164	33,721	48,000	34,800	49,800
Contractual services (firms)	700	700	2,000	17,500	1,000	4,900	580	6,356	2,455	16,700	0	19,000
Reimbursement of central services for core unit staff	414,200	498,800	454,200	447,300	432,900	471,600	442,123	464,626	496,559	467,100	421,900	541,200
Adjustments (+ = underuse and - = overrun)	-276,539	-381,947	-99,058	-7,771	-44,985	-205,200	7,931	-24,066	49,404	0	202,300	-240,746
Return of funds (- = returned funds)					0	0	-7,931	0	-49,404	0	0	0
A. Sub-total core unit costs*	1,984,561	1,998,453	2,012,442	2,026,529	2,040,715	2,055,000	2,061,454	2,083,870	2,049,054	2,022,000	2,022,000	2,036,154
B. Agency support costs/implementation												
Reimbursement of country offices and national execution, including overheads	1,818,300	3,602,000	1,814,900	1,327,500	1,145,400	584,300	729,854	1,339,603	814,755	1,444,000	916,900	906,800
Executing agency support cost (internal), including overheads	2,900,900	3,302,800	2,913,500	2,289,600	1,600,400	1,703,200	1,354,611	1,386,593	1,352,699	1,586,200	762,100	1,686,200
Financial intermediaries, including overheads					0	0	0	0	0	0	0	0
Reimbursement of central services for core unit staff (including overhead)												
Cost recovery					0	0	0	0	0	0	0	0
Adjustments (+ = overrun and - = underuse)	276,539	381,947	99,058	7,771	44,985	205,200	0	24,066	0	0	-202,300	240,746
Project costs (- = to be deducted and thus removed)					-187,800	-134,800	-136,283	-38,099	0	0	0	0
B. Sub-total agency support costs/implementation costs					2,602,985	2,357,900	1,948,182	2,712,163	2,167,455	3,030,200	1,476,700	2,833,746
Total administrative support costs	6,980,300	9,285,200	6,839,900	5,651,400								
Minus project-related costs	-1,798,710	-2,464,200	-2,308,000	-977,800								
Grand total (A + B)**	5,181,590	6,821,000	4,531,900	4,673,600	4,643,700	4,412,900	4,009,636	4,796,033	4,216,509	5,052,200	3,498,700	4,869,900
Net support costs plus core unit costs***	4,369,868	4,216,594	3,996,254	4,706,844	4,581,895	3,411,570	4,378,967	3,469,402	3,142,479		3,841,253	
Total administrative cost excluding project-related costs	5,181,590	6,821,000	4,531,900	4,673,600	4,643,700	4,412,900	4,009,636	4,796,033	4,216,509		3,498,700	
Balance per year	-811,722	-2,604,406	-535,646	33,244	-61,805	-1,001,330	369,331	-1,326,631	-1,074,030		342,553	
Running balance****	1,057,129	-1,547,277	-2,082,924	-2,049,680	-2,111,485	-3,112,815	-2,743,484	-4,070,115	-5,144,145		-4,801,592	

* The cost of the core unit is higher than the allowed subtotal of US \$1,984,561 in 2012, US \$1,998,453 in 2013, US \$2,012,442 in 2014, US \$2,026,529 in 2015, US \$2,040,715 in 2016, US \$2,055,000 in 2017 and US \$2,083,870 in 2019. An adjustment line and a negative adjustment were, therefore, introduced to arrive at the required ceiling. A corresponding positive adjustment is also provided under agency support costs/implementation to ensure that the total costs incurred for administrative costs also reflect the amount exceeded by the agency.

** Reflects total annual amount provided by the Multilateral Fund. In the transition to the revised reporting format, the budget lines "total administrative support costs", and "minus project-related costs" are reflected in order to show trends in the period between 2011 and 2015. These lines will be removed over time.

*** For 2021, including agency support costs approved at the 87th meeting, and the value of agency support costs and core unit costs from submissions to the 88th meeting.

**** The Secretariat had estimated a running balance in 2007 since 2002 of US \$2,127,930, but UNIDO's balance of US \$1,828,243 is used instead of the Secretariat's calculation.

THE WORLD BANK

Cost item	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021		2022
	Actual	Budget	Estimated	Proposed								
A. Core unit												
Core unit personnel and contractual staff	1,184,796	984,571	1,022,179	827,111	1,089,481	1,086,340	1,226,215	1,250,888	1,055,231	1,235,000	1,235,000	1,235,000
Travel (staff and consultant)	205,425	111,021	155,778	205,498	216,356	178,550	180,873	151,281	13,481	200,000	10,000	200,000
Space (rent and common costs)	55,607	56,906	44,130	434	1,027	0	0	0	0	0	0	0
Equipment supplies and other costs (computers, supplies, etc.)	92,303	31,169	55,508	19,618	33,178	262	1,637	0	0	0	0	0
Contractual services (firms)	25,769	13,389	14,828	49,989	96,839	189,400	73,389	38,983	10,292	85,000	85,000	85,000
Reimbursement of central services for core unit staff	156,762	113,539	90,624	210,909	225,643	210,378	245,946	249,954	212,792	215,000	255,000	215,000
Adjustments (+ = underuse and - = overrun)	0	0	0	0	62,476	60,070	6,940	43,894	443,204	0	150,000	0
Return of funds (- = returned funds)	-3,981	-414,405	-341,953	-411,441	-62,476	-60,070	-6940	-43,894	-443,204	0	-150,000	0
A. Sub-total core unit costs	1,716,681	896,190	1,041,094	902,118	1,662,524	1,664,930	1,728,060	1,691,106	1,291,796	1,735,000	1,585,000	1,735,000
B. Agency support costs/implementation												
Reimbursement of country offices and national execution, including overheads	1,829,418	1,611,939	1,298,103	1,210,733	1,249,361	1,491,814	2,114,429	1,258,437	1,172,183	2,000,000	800,000	2,000,000
Executing agency support cost (internal), including overheads	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Financial intermediaries, including overheads	121,740	10,000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Reimbursement of central services for core unit staff (including overhead)												
Cost recovery	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Adjustments (+ = overrun and - = underuse)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Project costs (- = to be deducted and thus removed)												
B. Sub-total agency support costs/ implementation costs					1,249,361	1,491,814	2,114,429	1,258,437	1,172,183	2,000,000	800,000	2,000,000
Grand total (A + B)	3,667,839	2,518,129	2,339,197	2,112,851	2,911,885	3,156,744	3,842,489	2,949,544	2,463,979	3,735,000	2,385,000	3,735,000
Net agency support costs plus core unit costs*	2,136,706	4,139,161	2,975,314	5,458,181	2,549,351	1,882,431	3,251,742	1,915,543	1,879,691		2,412,800	
Total administrative cost	3,667,839	2,518,129	2,339,197	2,112,851	2,911,885	3,156,744	3,842,489	2,949,544	2,463,979		2,385,000	
Balance per year	-1,531,133	1,621,032	636,117	3,345,330	-362,534	-1,274,313	-590,747	-1,034,001	-584,288		27,800	
Running balance**	-9,162	1,611,870	2,247,987	5,593,317	5,230,783	3,956,470	3,365,723	2,331,723	1,747,435		1,775,235	

* For 2021, including agency support costs approved at the 87th meeting, and the value of agency support costs and core unit costs from submissions to the 88th meeting.

** Excludes any balance from years prior to 2002.